

FRANÇOIS MASQUELIER
PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DES TRÉSORIERIS D'ENTREPRISE À LUXEMBOURG

«Rendre le cash-pooling encore plus attractif»

Luxembourg Corporate Treasury Expertise (LCTE) est un label présenté cette semaine. Retour, avec le président de l'Atel (promoteur de ce label) sur les atouts que le pays veut faire valoir en gestion financière, pour attirer davantage de groupes internationaux.

Interview par : Pierre Sorlut
Mis à jour : 25.04.2014 9:19



Pour le président de l'Atel, François Masquelier, le Luxembourg est une plateforme idéale.
(Photo: archives paperJam)

François Masquelier, quels sont les points forts de la juridiction luxembourgeoise pour attirer les trésoreries de groupe internationaux?

«L'élément fiscal et l'élément coût sont à mon sens des critères essentiels, mais à eux seuls ils n'emportent pas nécessairement la décision. Il est donc intéressant de proposer l'offre la plus complète et la plus homogène possible. On peut dégager des éléments évidents, comme une grande stabilité légale, législative et fiscale, avérée et démontrée ces dernières années. L'incertitude fiscale est en effet un élément qui incite aujourd'hui nombre de centres de trésorerie à reconsidérer leur localisation. Le rating AAA du pays rassure les investisseurs sur la qualité et la pérennité du pays et des activités à y développer. C'est un atout majeur car ce niveau est de plus en plus rare par les temps qui courent...

Entre autres atouts, on peut souligner que l'environnement législatif et fiscal est favorable à la centralisation des activités de «cash-pooling» européen (en euros ou en autres devises). Et le nouveau gouvernement a annoncé étudier divers moyens de rendre le cash-pooling encore plus attractif.

Qu'est-ce-que les concurrents (comme les Pays-Bas) ont que le Luxembourg n'a pas encore pour attirer ces groupes internationaux?

«Il est évident que chacun a des atouts à faire valoir sur différents plans et pas seulement fiscaux. Souvent, d'autres éléments moins tangibles ou subjectifs entreront en ligne de compte. Le Luxembourg souffre peut-être (c'est un commentaire souvent entendu de ceux qui nous consultent) d'être peu connu et d'avoir une image moins attirante que certains de nos concurrents. Le Luxembourg pâtit peut-être de l'image qui lui colle à la peau d'être principalement un centre bancaire et une place de gestion de fonds. On oublie que grâce à cette expertise et à son pluriculturalisme, le Luxembourg offre une main-d'œuvre hautement qualifiée en finance et qui peut entourer les fonctions de trésorerie. La demande est d'ailleurs forte en ce domaine depuis quelques mois. On sent un intérêt grandissant pour la Place comme localisation des centres de trésorerie.

Il y a peu de choses qui manquent. Pour compléter l'image globale, il faut également actionner les leviers de la qualité de vie exceptionnelle, de l'ensemble taxes société-personne physique intéressant, des services aux personnes et de l'infrastructure, avec une expertise en IT assez extraordinaire. Le Luxembourg a aussi développé une grande compétence en matière de paiements et d'e-paiements et un cadre législatif adapté et en ligne avec les directives européennes. C'est un élément sur lequel le pays devrait s'appuyer plus avant.

Le B2C, en général, va grandir dans les années à venir, et par la présence de l'e-industry à Luxembourg et l'expertise IT, nous pourrions ajouter un élément intéressant à l'expertise en trésorerie.

On remarque une tendance des groupes à donner de la substance à leurs filiales luxembourgeoises. Confirmez-vous ce phénomène et comment l'expliquez-vous?

«Nous avons effectivement constaté le souhait de certaines holdings d'apporter un peu plus de substance à l'activité existante. Les concepts de 'banque interne' d'un groupe ('in-house bank') ou de 'payment factory' en sont des exemples.

À l'heure où l'OCDE et nombre d'États entendent lutter contre la détaxation de certains revenus ou profits, il semble justement pertinent d'apporter de la substance et de centraliser les activités sous la forme de centres de services partagés. Dans un contexte économique difficile et avec un manque évident de croissance en Europe, réduire ses coûts de fonctionnement par la centralisation de la trésorerie est un objectif pour beaucoup de sociétés.»